

## PROJET CLASSE MOBILE CDI

Projet déposé  
au titre des  
**projets  
innovants**  
conjointement par le  
professeur documentaliste  
et le responsable  
informatique

Le CDI est actuellement équipé de 6 ordinateurs fixes en réseau à destination des élèves, fonctionnant en mode client / serveur, mais avec une majorité d'appareils relativement anciens sous *Windows 98*. L'ergonomie des postes de travail est, d'autre part, relativement faible, du fait de l'espace limité au sein de l'espace informatique. Le remplacement de ces postes pour tout ou partie par *une classe mobile* permettra, en plus d'une simple mise à jour matérielle, d'améliorer l'ergonomie des postes de travail et d'envisager *d'autres formes de fonctionnement* (innovantes) au sein du CDI, dans le cadre de ce nouveau contexte.

### **Augmentation de la capacité d'accueil du CDI :**

La capacité d'accueil informatique du CDI pourra être portée à une dizaine de postes de travail, de manière à pouvoir gérer une dizaine de connexions élèves de façon simultanée. Cette capacité pourra être modulable et adaptable en fonction des besoins, avec la classe mobile CDI venant en complément des postes fixes les plus récents qui auront été conservés (seulement 2 postes). Il est essentiel, pour le bon fonctionnement du CDI, que cette montée en puissance se fasse *sans* augmentation de l'espace occupé par l'informatique et *sans* que cela ne nécessite de restructuration au niveau du local, qui ne peut être agrandi.

La classe mobile présente à cet égard plusieurs avantages :

- On double l'espace disponible par rapport à des postes fixes (2 postes mobiles au lieu d'une UC et d'un moniteur).
- On gagne également en largeur (clavier intégré, pas de souris), ce qui laisse davantage d'espace disponible à chaque utilisateur pour écrire, prendre des notes ... Ce qui est appréciable, car les tables du CDI sont assez étroites.
- Le faible encombrement des postes mobiles et l'utilisation conjointe du WIFI permettent d'envisager une implantation sur des emplacements non contigus, non nécessairement situés au sein d'un espace informatique bien délimité. On peut dès lors envisager d'augmenter la capacité d'accueil, sans pour autant augmenter l'espace consacré à l'informatique.

## **Intégration de l'informatique au sein des autres espaces :**

Le dernier point mentionné, concernant la possibilité de placer les postes mobiles *en dehors* de l'espace informatique dédié, permet d'envisager l'intégration des stations au sein des autres espaces, améliorant par le fait même la mise à disposition de l'outil informatique, en rendant son mode d'accès plus rapide et plus direct, permettant des allers-retours facilités entre le document papier et les documents informatiques.

Avec plusieurs avantages à la clé:

- On peut envisager une *réduction* de la place occupée par l'espace informatique, ce qui permettra de faciliter les mouvements dans cette partie du CDI.
- On aura également, de façon plus générale, une amélioration des déplacements dans *l'ensemble* du CDI, puisque l'élève pourra effectuer une recherche informatique depuis un autre espace de travail - espace lecture, espace écoute, espaces de consultation documentaire ou orientation - évitant ainsi à l'élève de se déplacer jusqu'à l'espace informatique pour effectuer sa recherche sur le réseau.
- On aura également des gains de temps, découlant de la limitation des déplacements.

On gardera bien sûr un espace informatique dédié, même réduit, pour pouvoir s'adapter, le cas échéant, à la consultation simultanée de nombreux utilisateurs.

## **Prêt d'ordinateurs à destination des enseignants:**

La classe mobile CDI permettra de plus le prêt d'ordinateurs correspondant à des besoins *limités* en nombre (1 ordinateur) et de *courte* durée (1 heure, 1 demi-journée), à destination des différentes disciplines, comblant en cela une lacune au niveau des ressources mises à la disposition des enseignants, puisque le CDI a vocation à être centre de ressources documentaires, mais aussi matérielles. Ce service pourra intéresser les enseignants qui souhaitent utiliser un ordinateur dans leur cours de façon ponctuelle, avec connexion au réseau et à l'Internet (l'établissement est câblé).

Ce service de prêt à court terme se fera sans nécessité de réservation, dans la limite des postes disponibles. On pourra également envisager le prêt aux enseignants d'un ordinateur pour une soirée ou un week-end, appareil à rapporter pour le lendemain ou le lundi à 8h30. 2 ou 3 ordinateurs pourraient être réservés à ce service aux enseignants.

### **Besoins en matériel:**

- 10 ordinateurs portables avec XP PRO (P.U. 650€ TTC)
- 10 antivols (P.U. 12,95€)
- 1 point d'accès wifi (linksys wap54G) (P.U. 62€ TTC)
- 10 casques micros (logitech) (P.U. 27€)
- 1 imprimante jet d'encre (canon IP4300) (P.U. 98€)
- 3 blocs multiprises parafoudre (P.U. 15€)
- 3 sacoches de transport pour portable (P.U. 30€)

### **Coût global du projet classe mobile cdi:**

7132€ (prix RueDuCommerce au 20/02/2007)

le 5 Mars 2007